

Commission canadienne de sûreté nucléaire
Demande de proposition no 5000064918
Questions et réponses – Série 1
20 janvier 2023

Question 1 : [Notre] entreprise ne détient pas actuellement l'accréditation du Programme d'aide aux employés (PAE) du Council on Accreditation*(COA), mais nous avons une certification SOC 2 Type II. [Notre] compagnie est conforme à la norme SOC 2 Type II pour la sécurité des données de tous nos programmes, y compris la PAE. Une série de contrôles est en place pour s'assurer que la vie privée et la confidentialité des données des membres sont respectées en tout temps. Chaque compte de membre est séparé des autres membres, y compris les membres de la famille et les personnes à charge de plus de 14 ans. Tous les renseignements personnels fournis à la l'entreprise sont gardés confidentiels conformément à la législation et à la réglementation applicables en matière de protection de la vie privée, et ne seront utilisés ou divulgués que conformément à cette législation et à la politique de confidentialité de l'entreprise.

De plus, [notre] entreprise a obtenu un prix d'agrément du programme d'évaluation d'Agrément (Accreditation) Canada. Agrément Canada est un organisme sans but lucratif qui évalue les organismes de soins de santé en fonction de la qualité et des critères de sécurité des patients. Cette accréditation démontre l'engagement de [notre] entreprise envers la qualité et la sécurité dans les prestations de soins de santé.

Nous nous demandons si ces certifications seraient acceptables pour la CCSN à la place de l'accréditation du Programme d'aide aux employés (PAE) du Council on Accreditation*(COA).

Réponse 1: Non. Il s'agit d'un critère d'évaluation obligatoire. Nous ne sommes pas en mesure d'accepter des solutions alternatives à l'accréditation du Programme d'aide aux employés (PAE) du Council on Accreditation*(COA).

Question 2 : À la page 20 du critère C1, vous indiquez que vous cherchez des « services en personne ».

Les services de PAE en personne sont-ils obligatoires, ou seriez-vous prêt à explorer un modèle de consultation uniquement virtuel et face-à-face, à condition qu'il puisse offrir des services de counseling de qualité avec plus d'accessibilité et un service plus rapide pour vos employés? Nos ~ 600 praticiens consultent sur une plate-forme virtuelle et peuvent atteindre n'importe quel employé, n'importe où, tant qu'ils ont une connexion WiFi.

Réponse 2 : Oui, les services de PAE en personne sont requis. Certaines circonstances entourant l'employé telles que la violence familiale, les problèmes financiers et familiaux ne peuvent pas être discutés à au domicile par crainte de représailles. La CCSN veut s'assurer que les employés ont d'autres accès pour recevoir les services dont ils ont besoin pour répondre à leur situation.

Question 3 : [Notre] entreprise demande respectueusement une prolongation de la date limite de proposition, afin que nous puissions fournir la réponse la plus complète et la plus réfléchie à votre demande de propositions.

Réponse 3 : Non. Nos exigences opérationnelles en font un projet urgent.